

MISSION DES AGENTS RECENSEURS - ANNEE 2018

**Mission environ du 8 janvier au 26 février 2018
dont Collecte du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2018**

FONCTION : Recensement partiel de la population et des logements de la Ville

MISSIONS :

1. Reconnaissance des logements à recenser

- vérifier les adresses et les logements du secteur
- noter les difficultés particulières
- préparer la collecte (information du public dans chaque boîte aux lettres, apposition d'une affiche dans les halls des immeubles collectifs...)

2. Explication et proposition des 2 modes de collecte aux habitants

- Soit : par questionnaire papier ou par internet

3. Collecte

3.1. Questionnaires papier

a) Distribution des questionnaires aux habitants

- remise des questionnaires aux habitants en main propre
- explication sur le recensement
- prise de rendez vous pour la récupération

b) Récupération des questionnaires

- contrôle des questionnaires sur place afin de les faire rectifier en cas de besoin

3.2. Questionnaires internet

a) Accès à l'application

- remise du code d'accès et du mot de passe aux habitants en main propre
- explication sur le recensement

4. Suivi du secteur attribué

- vérification de l'état d'avancée de la collecte (format papier et internet)
- relance si besoin des personnes non encore contactées et recensées
- lors de difficultés éventuelles (refus de rendre les imprimés, non envoi par le net...), le cas doit être immédiatement signalé aux représentants de la mairie.

5. Compte rendu au contrôleur et au coordonnateur

- Remise régulière des questionnaires récupérés et classés
- Point sur les difficultés rencontrées

QUALITES REQUISE

Capacité à assimiler les concepts et règles contenus dans le manuel de l'agent recenseur

Respect du secret professionnel et du devoir de réserve

Conscience professionnelle, ordre et méthode

Grande disponibilité (samedi, soirée)

Qualités de contact avec les habitants

Sens de l'orientation

Ténacité

FORMATION

Deux demi-journées assurées par l'Insee

Assistance d'un superviseur de l'INSEE, du coordonnateur et du contrôleur de la Ville durant la mission

TEMPS DE TRAVAIL ET REMUNERATION

Mission correspondant à environ 75% d'un temps plein

Rémunération nette moyenne pour la mission de l'ordre de 1 100 € à 1 450 €